

UNIVALOM
Service Prévention et Valorisation
Affaire suivie par Lucie LEFORT
lucie.lefort@univalom.fr
Tél : 04.93.65.33.44
Référence : 2022/273

Antibes, le mercredi 6 avril 2022

**A l'attention des commerçants,
restaurateurs, artisans et
entrepreneurs**

OBJET : MISE EN ŒUVRE DE L'EXPERIMENTATION « OUI PUB » SUR LE TERRITOIRE D'UNIVALOM

Madame, Monsieur,

Le territoire d'UNIVALOM a été sélectionné pour participer à l'expérimentation nationale « Oui à la publicité ».

La publicité imprimée fait partie de notre quotidien. Elle permet d'informer les consommateurs mais elle est aussi source de pollution et de gaspillage lorsqu'elle est distribuée sans accord : en 2019, ce sont plus de 894 000 tonnes d'imprimés publicitaires non adressés (IPNA) qui étaient distribués, dont une part significative aura été jetée sans avoir été lue. En effet, l'enquête menée par l'Agence de la Transition Ecologique (ADEME) en 2020¹ a révélé que 44% des Français jettent des publicités à la poubelle sans y avoir prêté attention, au moins 1 fois par semaine.

Afin de tendre vers une publicité imprimée voulue et de réduire le gaspillage, la loi « Climat et Résilience » votée l'été dernier prévoit la possibilité d'expérimenter le « OUI PUB ». Ce dispositif vise à offrir au grand public la liberté d'accepter de recevoir ou non de la publicité non adressée.

UNIVALOM, Syndicat Mixte de valorisation des déchets, intervient sur son territoire pour la prévention, le traitement et la valorisation des Déchets Ménagers et Assimilés. Dans le cadre de son Programme Local de Prévention des Déchets et pour répondre à l'évolution durable et responsable des habitudes de consommation, UNIVALOM s'est engagé avec l'ADEME, aux côtés de 14 autres territoires pilotes afin de déployer cette expérimentation nationale « OUI PUB » sur une durée de 3 ans.

L'enjeu environnemental suscite un intérêt grandissant chez les citoyens. En tant qu'acteur économique de premier plan sur votre territoire, il est aujourd'hui nécessaire de s'adapter aux nouvelles habitudes de consommation de vos clients et aux enjeux de société actuels. En plus d'éviter les surcoûts liés à la production d'outils publicitaires non lus, le dispositif « OUI PUB » sera l'occasion de développer des mécaniques marketing innovantes et valorisantes, mieux ciblées et vertueuses pour le territoire, au plus près des attentes des consommateurs.

Afin d'accompagner ce changement, nous procédons actuellement à la définition de notre plan de communication et de diffusion des autocollants. Il est important que nous partagions avec vous ces modalités.

¹ Enquête ADEME 2020 : les imprimés publicitaires sans adresse reçus en boîte aux lettres

Ainsi, nous souhaitons :

- Vous informer de la mise en place de cette expérimentation à travers ce courrier.
- Vous inviter à nous faire part de votre intérêt pour être destinataire des différentes informations relatives à cette expérimentation en nous indiquant le nom d'un référent et ses coordonnées mail et téléphonique en complétant le formulaire suivant : <https://univalom.fr/formulaire-oui-pub-commercants/>.

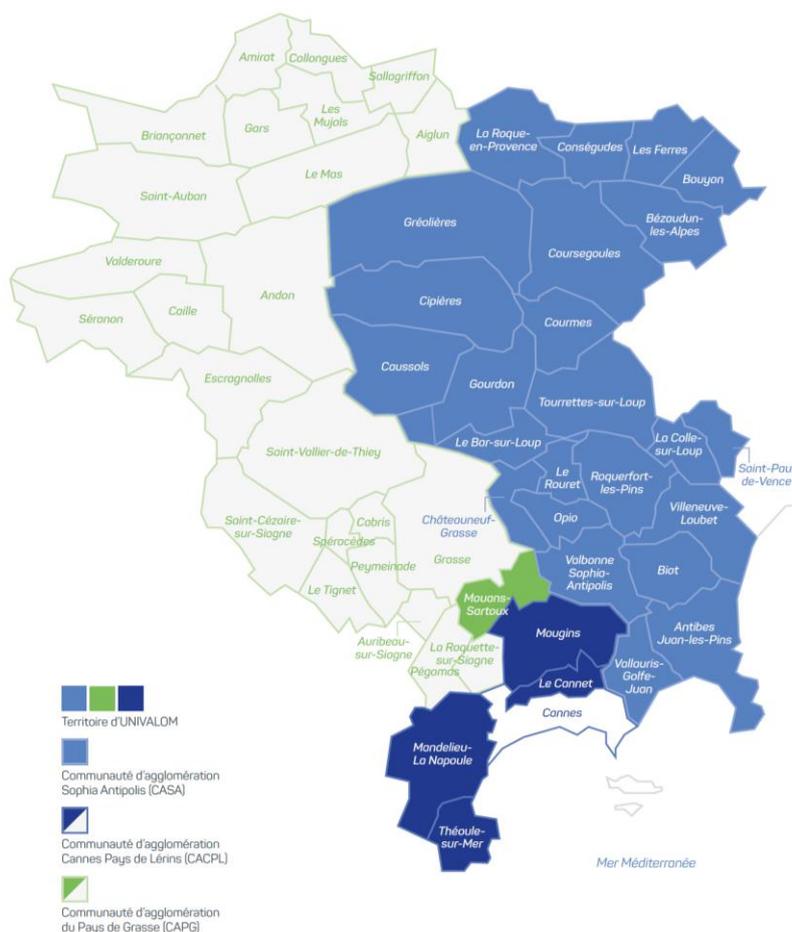
Une évaluation locale et nationale de cette expérimentation sera réalisée d'ici fin 2024, nous vous tiendrons bien sûr informés de ces résultats tout au long du processus.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos meilleures salutations.

Par délégation du Président,
Le Vice-Président,



Hassan EL JAZOULI



Carte : Territoire d'UNIVALOM